

Opération Mamba

# Me Edo Rufin Dubernard soupçonné d'escroquerie en bande organisée

JNE

Libreville/Gabon

LE syndic en charge du redressement judiciaire du groupe Satram-EGCA, Me Edo Rufin Dubernard, se trouve depuis hier à la direction générale de la Contre-ingérence et de la sécurité militaire (DGCISM), plus connue sous l'appellation de B2. L'intéressé est entendu dans le cadre du dossier foncier "Opus One", initié par l'opération anti-corruption, dénommée Mamba. Il est soupçonné d'escroquerie en bande organisée aux côtés de l'ancien ministre Magloire Ngambia, en attente de jugement devant la Cour criminelle spéciale, dans un litige foncier entre l'État gabonais et la société Wood Africa. Selon l'enquête policière, Me Edoh a été le mandataire de la société Wood Africa ayant vendu à la République gabonaise 47 hectares de terrains à Essassa, dans la commune de Ntoun, sur la base des factures respectivement de 4,4 milliards de francs (35 hectares) et de 5,4 milliards de francs (12 hectares).

L'État gabonais, qui a déjà payé 5,5 milliards de francs, n'a malheureusement jusqu'alors obtenu aucun hectare sur les 35 dus. Sauf que sur le même terrain, il a investi 32 milliards de francs à travers l'entreprise Sobea, pour l'aménagement du même site dans un de ses nombreux programmes de construction de logements sociaux.

Dans le même temps, la Société nationale immobilière (SNI), pour sa part, aurait, selon les éléments de l'enquête, dépensé 15 milliards de francs pour des logements sur ledit lotissement, sans être toujours propriétaire du terrain, ne pouvant, par ricochet, vendre aucune habitation. En dépit de ces éléments, Wood Africa poursuit l'État gabonais en justice depuis 2 ans en réclamant le paiement de 13 milliards de francs au total, correspondant à la dette de 4,5 milliards ainsi que 9 milliards de taux d'intérêts.

Suite à une plainte de l'Agence judiciaire de l'État à Wood Africa pour les sommes perçues après que l'enquête judiciaire a révélé que cette société n'était détentrice, en réalité, que de 5 hectares de parcelles, au regard du titre foncier, cette transaction soulève naturellement des interrogations sur le rôle joué par Me Edo Rufin Dubernard. Lequel, selon les enquêteurs, serait forcément confondu dans l'escroquerie.

**INDICES COMPROMETTANTS**• C'est fort des indices



Le personnel de Satram manifestant devant le gouvernorat à Port-Gentil.

compromettants qui pèsent sur lui, que l'intéressé a été interpellé dans la capitale économique avant-hier, puis transféré à Libreville, hier matin, pour son audition.

Des sources concordantes font état de ce que le syndic en charge du redressement judiciaire du groupe Satram-EGCA avait déjà été auditionné, la semaine dernière.

D'autres sources affirment que le suspect aurait tenté de quitter le pays pour se soustraire à la justice, alors que d'autres confient qu'il n'aurait pas obtempéré à une convocation à Libreville, poussant ainsi l'antenne du B2 de Port-Gentil à ordonner son astreinte, puis son transfert sur la capitale gabonaise.

Mais avant de quitter Port-Gentil, le syndic en charge du redressement judiciaire du groupe Satram-EGCA aurait purement et simplement refusé de signer les états de salaires des agents de ce prestataire de logistique intégrée au service de l'industrie pétrolière. D'aucuns pensent, à tort ou raison, que c'est pour, entre autres raisons, que ces derniers ont manifesté hier devant le siège du gouvernorat.

Cette attitude du syndic a suscité diverses interprétations, certaines voix l'ayant assimilé à une prise en otage des travailleurs de Satram, quand d'autres évoquaient une stratégie aux relents dilatoires.

Après l'interpellation à Port-Gentil de Me Edo Rufin Du-

bernard, le conseil d'administration du groupe Satram-EGCA, présidé par Mustapha Aziz, s'est réuni jeudi 31 mai pour saluer cette arrestation qu'il assimile à «un acte de salubrité publique, qui aidera certainement à établir une relation de confiance entre l'Etat de droit et les investisseurs».

Il en a profité pour lancer un «*fervent appel*» à l'ensemble du personnel de Satram, pour se «*remettre au travail derrière la direction légitime représentée par le directeur général Said Znaki*».

Le conseil sollicite, en outre, la tenue d'une audience à la Cour d'appel de Port-Gentil, afin de «*suspendre l'ordonnance confuse du 21 février*» et permettre le retour au «*règlement préventif*».

Aux employés, qui cumulent plusieurs mois d'arriérés de salaires, le Conseil d'administration assure que des mesures seront prises pour remédier à leur «*situation sociale, salariale, dans les meilleurs délais*». Tout comme il promet de «*créer un climat de confiance mutuelle pour sauver le Groupe du sort qu'on voulait lui réserver à travers le syndic incriminé*».

Me Edo Rufin Dubernard a été nommé syndic du groupe Satram-EGCA par le tribunal de première instance de Port-Gentil. Son mandat a une durée de 18 mois.

## Accident mortel sur le parcours Ntoun-Gare d'Owendo

# Un militaire tué par un train en faisant du sport

LBON

Libreville/Gabon

UN adjudant de l'armée de terre, Élie Patrick Oyougou, mort à la suite d'un accident ferroviaire, le mardi 22 mai 2018, sera inhumé aujourd'hui au cimetière d'Igoumié à Owendo. Hier, il a eu droit aux honneurs militaires, au dépôt des gerbes de fleurs et à une veillée au camp militaire du Bataillon de Reconnaissance et de Combat (BRC). Alors qu'il faisait son sport matinal, aux alentours de 6h30, Élie Patrick Oyougou a été percuté au lieu dit Carrefour-Ayong, par un

train roulant dans le sens Ntoun-gare d'Owendo, mourant sur-le-champ.

Il est difficile, à l'heure actuelle, d'expliquer ce qui s'est réellement passé, pour expliquer la fin tragique de ce soldat en service au BRC à Mélen.

Selon des témoins de la scène horrible, la victime avait l'habitude de faire du sport sur les rails chaque matin. «*Je l'ai vu passer devant mon petit commerce avec les écouteurs collés aux oreilles. Il m'a même salué. A peine quelques minutes après son passage, j'ai entendu un choc, suivi des cris des riverains, au moment où passait le train. En me rendant prestement sur les lieux, j'ai trouvé Elie Patrick*

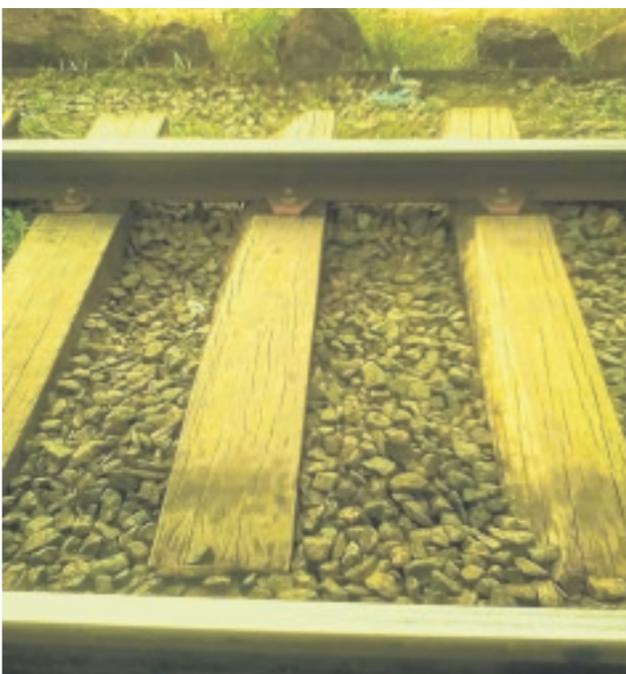


Photo : LBON

étalé aux abords des rails, il était déjà mort. Son corps portait des fractures aux pieds et sa nuque était fracturée», raconte l'un d'eux. D'autres témoins affirment que le soldat Oyougou courait tête baissée à travers les rails. Et le train, qui venait en face de lui, n'avait cessé de klaxonner pour l'obliger à dégager la voie,

C'est ici que le train a mortellement fauché Elie Patrick Oyougou.

en vain. «*Le plus surprenant c'est qu'il n'a entendu ni les klaxons stridents du train, ni nos cris et multiples gestes visant à attirer son attention sur le danger qu'il courait. C'est inexplicable*», raconte un autre témoin.

Tous s'accordent cependant sur le fait que le disparu avait du mal à entendre, ayant les oreilles bouchées, par la musique émanant du kit qu'il portait. Aussi, s'est-il retrouvé sans réaction face à la locomotive, qui n'a pu l'éviter. Elie Patrick Oyougou était âgé d'une trentaine d'années. Sa disparition tragique plonge le camp du BRC, sa famille et ses connaissances dans la tristesse et la consternation.

## Insolite à Mouila

# Curieux vol des doigts de banane à Saint-Martin

BPIM

Mouila/Gabon

UN individu s'est rendu, récemment, dans la concession de la paroisse Saint-Martin de

Mouila, non pas pour prier, ni voler les objets sacrés de l'église ou les effets de valeur des occupants, mais... pour récolter tous les doigts déjà mûrs d'un bananier, abandonnant le régime dégarni, qu'il n'a même

pas pris la peine de couper.

Ce sont des ouvriers de la paroisse qui ont constaté que le régime de banane était toujours en place, mais que tous ses doigts avaient disparu. Comme par en-

chantement.

«*On a constaté que le régime de bananes était toujours sur le bananier, qui avait changé de position, mais que tous ses doigts, qui étaient déjà bons à manger, avaient été sectionnés, puis em-*

portés par un individu de mauvaise foi», a confirmé un paroissien, regrettant que les gens n'ont même plus peur de commettre des actes répréhensibles dans un lieu sacré comme la paroisse.

L'auteur du vol n'a pas encore été identifié. Ce qui surprend c'est qu'en ce début de grande saison sèche, la banane abonde partout dans la province de la Ngounié et son prix est à la portée de toutes les bourses.